

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Joachim siège en séance ordinaire ce 10 janvier 2022 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Mario Langevin, maire.

En raison des mesures exceptionnelles pour limiter la propagation de la COVID-19, dont l'application est temporaire jusqu'à la levée de l'état d'urgence sanitaire, il est nécessaire de refuser le public lors de la présente séance du conseil municipal ce 10 janvier 2022. Conséquemment, le conseil de la municipalité de Saint-Joachim tient cette séance par voie de visioconférence tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

Sont présents en visioconférence:

M. Mario Langevin, Maire
M. Bruno Guilbault, Conseiller
Mme Marie-Claude Bourbeau, Conseillère
M. Pascal Verreault, Conseiller
Mme Lucie Racine, Conseillère
M. Laurence Robert, Conseillère
M. Simon-Pierre Caron-Labranche, Conseiller

Secrétaire d'assemblée : M. Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier

PUBLIC : VISOCONFÉRENCE

1. OUVERTURE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2022
4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2024
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE – SÉANCE ADAPTÉE À LA SITUATION DU COVID-19

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président. Monsieur Mario Langevin, maire, précise qu'en raison du Covid-19 la séance sera tenue en huis clos afin de respecter les règles sanitaires. L'ouverture de la séance extraordinaire à 20h05.

003-20220110

2. ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par le conseiller, monsieur Simon-Pierre Caron-Labranche et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

004-20220110

3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2022

Il est proposé par la conseillère, madame Laurence Robert et unanimement résolu d'adopter le budget 2022 tel que présenté par le maire, monsieur Mario Langevin et détaillé à l'**annexe A** du présent procès-verbal.

Adoptée

005-20220110

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2024

Il est proposé par la conseillère, madame Lucie Racine et unanimement résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023 et 2024 tel que détaillé à l'**annexe B** du présent procès-verbal.

Adoptée

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

006-20220110

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère, madame Marie-Claude Bourbeau et unanimement résolu de lever l'assemblée extraordinaire du 10 janvier 2022 à 20 h 20.

Adoptée

Je, Monsieur Mario Langevin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

Directeur général/
Secrétaire-trésorier

Mario Langevin

Hugues Jacob

ANNEXE A - BUDGET 2022

REVENUS		
	2021	2022
Taxes foncières et tarification	1 495 773 \$	1 608 307 \$
Paiement tenant lieu de taxes		
▪ École	9 160 \$	9 160 \$
▪ Gouvernement du Canada et entreprises	100 022 \$	109 237 \$
Services rendus		
▪ Location de salle, photocopie, etc	10 960 \$	15 710 \$
Impositions de droits	174 004 \$	192 202 \$
Amendes et pénalités	1 500 \$	1 500 \$
Intérêts (arrérages)	750 \$	5 500 \$
Autres revenus	526 880 \$	545 160 \$
Transferts		
▪ Redevances matières résiduelles	12 000 \$	12 000 \$
▪ Ententes partages et autres	207 822 \$	207 863 \$
Total des revenus	2 538 870 \$	2 706 639 \$
DÉPENSES		
	2021	2022
Administration générale		
▪ Conseil municipal	133 143 \$	109 614 \$
▪ Gestion financière	260 974 \$	253 648 \$
▪ Greffe	10 218 \$	- \$
▪ Évaluation	26 760 \$	27 137 \$
▪ Autres	143 555 \$	185 977 \$
Sous-total	574 650 \$	576 377 \$
Sécurité publique		
▪ Sécurité civile	1 550 \$	1 550 \$
▪ Police	129 623 \$	136 277 \$
▪ Protection incendie	98 250 \$	105 361 \$
Sous-total	229 423 \$	243 188 \$
Transport routier		
▪ Voirie municipale	222 581 \$	243 766 \$
▪ Enlèvement de la neige	305 010 \$	308 199 \$
▪ Éclairage des rues	17 000 \$	16 000 \$
▪ Circulation	4 000 \$	5 250 \$
▪ Transport collectif	9 664 \$	9 890 \$
Sous-total	558 255 \$	583 105 \$
Hygiène du milieu		
▪ Purification et traitement de l'eau	52 662 \$	46 907 \$
▪ Réseau de distribution de l'eau	46 300 \$	39 850 \$
▪ Réseau d'égout	115 773 \$	130 852 \$
▪ Matières résiduelles	123 187 \$	103 823 \$
▪ Matières recyclables et autres	12 181 \$	49 299 \$
Sous-total	350 103 \$	370 731 \$
Santé et bien-être (OMH)	6 330 \$	5 950 \$
Aménagement et urbanisme	99 569 \$	99 913 \$
Loisirs et culture		
▪ Ressource loisir et culture	40 466 \$	47 415 \$
▪ Aréna et patinoire	45 410 \$	38 608 \$
▪ Piscine	52 098 \$	66 249 \$
▪ Parcs et terrains de jeux	85 868 \$	93 342 \$
▪ Contributions organismes & autres	1 500 \$	1 000 \$
▪ Bibliothèque	22 527 \$	16 412 \$
▪ Autres activités	5 000 \$	9 000 \$
Sous-total	252 869 \$	272 026 \$
Frais de financement		
▪ Intérêts sur la dette et financement	161 659 \$	108 149 \$
Sous-total	161 659 \$	108 149 \$
Sous-total des dépenses	2 232 858 \$	2 259 439 \$
Conciliation à des fins fiscales		
▪ Remboursement capital	230 812 \$	329 600 \$
▪ Activités d'investissement	75 200 \$	157 600 \$
Affectations		
▪ Excédent de fonctionnement non affecté		(40 000\$)
Sous-total des affectations	306 012 \$	447 200 \$
Total des dépenses	2 538 870 \$	2 706 639 \$

